

Perspectives

N°26/100 – 23 avril 2026

Le point de vue

L'intelligence artificielle, moteur ou mirage d'une nouvelle prospérité ?

Lors des précédentes révolutions industrielles, les ruptures technologiques et le progrès technique ont été des moteurs de prospérité, en stimulant la croissance économique grâce à d'importants gains de productivité.

Il ne fait guère de doute que l'intelligence artificielle (IA) s'impose aujourd'hui comme une technologie à usage général (*General Purpose Technology*) appelée à transformer en profondeur les économies contemporaines, à l'instar de la machine à vapeur ou de l'électricité en leur temps. L'IA permet d'automatiser non seulement des tâches routinières, mais aussi certaines fonctions cognitives complexes : les agents IA peuvent analyser d'immenses volumes de données, raisonner, tirer des conclusions et, dans une certaine mesure, décider de manière autonome. À la différence des révolutions industrielles précédentes, cette nouvelle vague technologique ne remplace donc plus seulement la force physique (les bras), mais aussi des capacités intellectuelles humaines (les cerveaux), ce qui est totalement inédit.

Les effets de l'IA sur la productivité et la croissance dépendront de plusieurs déterminants : le rythme de son adoption et de sa diffusion, la part dans l'économie des secteurs transformés par l'IA, le niveau de préparation des pays – tant en matière d'infrastructures numériques que de capital humain – ainsi que les conditions d'accès à des ressources clés, en particulier l'énergie et la puissance de calcul.

Pour les techno-optimistes, l'intelligence artificielle s'annonce comme un moteur de gains de productivité en permettant d'automatiser rapidement un large éventail de tâches. Elle transformerait aussi profondément les processus d'innovation en accélérant les cycles de recherche et développement : la possibilité de tester à moindre coût un grand nombre d'hypothèses ferait de l'IA un facteur endogène de croissance.

À l'inverse, **les analyses plus prudentes anticipent un impact limité sur la productivité globale**. Selon cette approche, la diffusion des technologies d'IA serait progressive et concentrée dans quelques secteurs déjà très productifs. Cette dynamique s'accompagnerait d'un redéploiement de la main-d'œuvre vers des activités de services de proximité, intensives en emploi mais peu automatisables et à faible productivité. En raison de ce biais structurel, les gains de productivité agrégés resteraient modestes. Par ailleurs, le coût de l'IA pourrait être un frein à la diffusion de ces technologies tant au sein des pays qu'entre eux, au risque de creuser les inégalités économiques et technologiques.

Concernant l'emploi, **le consensus général est que l'IA transformera le contenu des postes en automatisant certaines tâches, sans entraîner la disparition complète des emplois**. L'effet principal attendu est donc une transformation des métiers, avec un recentrage sur les compétences difficilement automatisables : créativité, discernement, empathie et intelligence relationnelle. **L'IA apparaît ainsi davantage comme une technologie d'« augmentation » du travail humain que de pure substitution,**

tout en donnant naissance demain à de nouvelles professions (*prompt engineers*, architectes en solutions IA, auditeurs d'algorithmes, etc.).

Dans les secteurs à forte intensité cognitive (banque, finance, conseil, services juridiques), l'automatisation concernera les fonctions analytiques ou de production de contenus, tandis que la relation client et le conseil à forte valeur ajoutée resteront guidés par l'humain. Dans l'industrie, la combinaison de la robotique et de l'IA permettra d'optimiser les processus de production, de maintenance ou de contrôle qualité. Dans la fonction publique, notamment la santé ou l'éducation, l'IA pourrait jouer un rôle d'assistant, en prenant en charge certaines tâches administratives. À l'inverse, les emplois exigeant une interaction physique ou humaine directe seront moins impactés à l'instar de l'artisanat, l'hôtellerie et la restauration, ou encore les métiers du soin.

Toutefois, l'IA fait peser un risque de polarisation du marché du travail avec, d'un côté, des emplois très qualifiés mobilisant des compétences rares et difficilement automatisables et, de l'autre, une multitude d'emplois de services de proximité, peu productifs et faiblement rémunérés. Les gains de productivité pourraient être principalement captés par les détenteurs du capital, *via* les profits et les dividendes, et par une minorité de « talents » aux compétences très recherchées.

Au-delà de ces enjeux économiques, l'IA soulève aussi des préoccupations majeures. Sur le plan climatique, les modèles d'IA consomment d'importantes quantités d'énergie et de ressources rares, ce qui peut créer des tensions sur les infrastructures énergétiques et engendrer des conflits d'usage. L'IA est aujourd'hui concentrée entre les mains de quelques grands acteurs de la Tech qui prônent l'avènement d'une société « gouvernée » par les algorithmes et contribuent à diffuser des imaginaires dystopiques et porteurs de risques. S'ajoutent des questions éthiques majeures : autour du respect de la vie privée, de la transparence des décisions et de la prévention des biais algorithmiques. Enfin, l'usage malveillant de ces technologies – désinformation à grande échelle, ingérence politique, cyberattaques – menace la stabilité sociale et perturbe les processus démocratiques.

L'intelligence artificielle promet un progrès sans précédent tout en menaçant de déstabiliser nos sociétés. Seuls un cadre d'usage clair et des garde-fous adaptés permettront à l'IA d'agir au service de l'humanité, et non contre elle.

Isabelle Job-Bazille

isabelle.job@credit-agricole-sa.fr

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :



Monde – Scénario macro-économique 2026-2027 – Avril 2026

[À consommer de préférence... rapidement](#)

Date	Titre	Thème
21/04/2026	Grèce – Croissance solide, vulnérabilités externes	Grèce
20/04/2026	BTP France – Situation et perspectives : bas de cycle en 2025 et reprise ralentie par le conflit en Iran en 2026	France, immobilier, BTP
17/04/2026	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
17/04/2026	Union européenne – Des dépendances énergétiques à géométrie variable	UE, énergie
16/04/2026	France – Immobilier résidentiel : reprise confirmée dans l'ancien, réservations en berne dans le neuf promoteur	France, immobilier
13/04/2026	Immobilier commercial en France – Situation et perspectives au quatrième trimestre 2025	France, immobilier
10/04/2026	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
10/04/2026	Des revenus moins dynamiques, mais une consommation soutenue par l'épargne en 2025	Allemagne
09/04/2026	Royaume-Uni – Guerre au Moyen-Orient : premiers impacts sur la confiance	Royaume-Uni
08/04/2026	Technologies – Record triennal dans la cybersécurité	Tech-média-télécom
07/04/2026	Stablecoins ou le retour des chats sauvages	Fintech
03/04/2026	Monde – Scénario 2026-2027 : à consommer de préférence... Rapidement	Monde
02/04/2026	Scénario 2026-2027 – Italie : Prise en tenaille dans un contexte géopolitique volatil	Italie
02/04/2026	Scénario 2026-2027 – Espagne : entre ralentissement global et soutien domestique	Espagne
02/04/2026	Scénario 2026-2027 – France : la croissance affaiblie par la hausse des prix de l'énergie et le regain d'incertitude	France

Crédit Agricole S.A. — Études Économiques Groupe

12 place des Etats-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la Publication et rédacteur en chef : Isabelle Job-Bazille

Documentation : Elisabeth Serreau – **Statistiques** : Datalab ECO

Secrétariat de rédaction : Sophie Gaubert

Contact : publication.eco@credit-agricole-sa.fr

Consultez et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

Internet : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com>

iPad : application **Études ECO** disponible sur l'App store

Android : application **Études ECO** disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.